Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213501356-20251127-08072025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 21 novembre 2025
Date d'affichage de l'ordre du jour : 21 novembre 2025

Nombre de conseillers :
en exercice : 17
présents : 15
votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à vingt heures quinze minutes, le Conseil municipal de la commune d'Irodouër étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LE BOUQUIN Mickaël, Maire.

Étaient présents : M. Mickaël LE BOUQUIN, M. Thomas LE MONS, Mme Charlotte FAILLÉ, M. Bruno CARTIER, M. Fabrice BIZETTE, Mme Marie Yvonne LESVIER, M. Frédéric TEXIER, M. Wilfried LE ROUZÈS, Mme Marie-Laure PEZZOLA, Mme Laëtitia DELAHAYE, M. François GAUTIER, Mme Vanessa JUSSIENNE, M. Benoît DASSÉ, M. Cédric ALIX, Mme Anaëlle GOUGEON.

Étaient représentés : Mme Marie CARESMEL par M. Fabrice BIZETTE.
M. Alain BUISSON par Mme Marie-Laure PEZZOLA.

Était excusé : /

Le Conseil municipal a choisi Madame Vanessa JUSSIENNE comme secrétaire.

Délibération n° 08-07-2025
Objet : Budget commune : décision modificative numéro 3

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits prévus à certains articles du budget communal de l'exercice 2025 sont insuffisants, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :
Il est proposé d'approuver la décision modificative suivante :

Fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Augmentation	Diminution
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel			15 300,00 €	
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)			1 100,00 €	
741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes			20 500,00 €	
752 - Revenus des immeubles			5 200,00 €	
615221 - Entretien et réparation sur bâtiments publics		5 200,00 €		
615232 - Entretien et réparation sur réseaux		15 300,00 €		
7391112 - Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants		1 100,00 €		
657348 - Subventions de fonctionnement aux autres communes		20 500,00 €		
Solde net		**42 100,00 €**	**42 100,00 €**	

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213501356-20251127-08072025-DE

Investissement	Dépenses	
	Diminution	Augmentation
1641		2 000,00 €
168758		1 500,00 €
202 - opération 165	- 6 600,00 €	
2131 - opération 142		25 448,09 €
2135 - opération 142		7 577,20 €
231- opération 181	- 18 060,85 €	
231 - opération 182	- 11 864,44 €	
Total	**- 36 525,29 €**	**36 525,29 €**

Après en avoir, le Conseil municipal, à l'unanimité :
APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget principal de 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Signé, Le Maire,
Mickaël LE BOUQUIN.